



DEMANDE DE DEVIS (RFQ)

RFQ_103028

Fourniture d'internet et d'hébergement du serveur national de
la campagne MILDA 2022

DECEMBRE 2021

Demande de devis

Titre : Fourniture d'internet et d'hébergement du serveur national de la campagne MILDA 2022

Numéro de demande de devis : RFQ_103028

CRS accepte les devis des fournisseurs pour la fourniture d'internet et d'hébergement du serveur de la campagne MILDA 2022.

1- Conditions requises et liste des prix

Les devis doivent être envoyés en utilisant le modèle de la Liste des prix fourni à l'annexe A et suivant les Exigences et spécifications techniques figurant à l'annexe B.

2- Devise

Tous les prix seront indiqués en francs guinéens (GNF).

3- Langue du devis :

Le devis établi par le fournisseur ou vendeur, ainsi que toutes les correspondances et les documents relatifs aux devis échangés entre le fournisseur ou vendeur et CRS, seront rédigés en français.

4- Éclaircissement à propos des documents de la demande de devis :

Les fournisseurs/vendeurs nécessitant un éclaircissement à propos de la demande de devis ou de la réunion d'information pré soumission pourront s'adresser à CRS par écrit. Il sera renvoyé par écrit la réponse à toute demande d'éclaircissement concernant la demande de devis si celle-ci est reçue deux jours avant la date limite de soumission des devis. Les copies écrites de la réponse de CRS (y compris une explication de la requête, mais sans préciser la source de la demande) seront publiées de la même manière que la présente demande de devis.

La demande d'éclaircissement peut être adressée par courrier électronique à :

bids.guinee@crs.org

5- Livraison (applicable aux biens et services)

À supposer qu'un contrat soit conclu de manière satisfaisante au cours du mois de janvier 2022, le fournisseur devra réaliser le service dans un délai **maximum** de trente (30) jours calendaires à :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporé Cité (Kipé), parcelle 15-16, Lot 5, BP 128 Conakry, Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

À l'attention de : **Madame la Représentante Résidente de CRS Guinée**

6- Les conditions de paiement

Le paiement se fera dans les trente (30) jours suivant la livraison des biens et la fourniture de la facture finale avec la copie originale du contrat/bon de commande.

Le paiement sera fait par virement bancaire sur le compte de la compagnie soumissionnaire.

En cas de retard dans la livraison de la commande/contrat, une pénalité sera appliquée par jour calendaire de retard. Le montant de cette pénalité est fixé à 1/2000ème du montant du contrat par jour ouvrable en retard sans pouvoir dépasser cumulativement 5% du prix de marché.

7- Votre devis doit comprendre :

- a- la liste des prix dûment remplie (en utilisant le formulaire prévu à l'annexe A).
- b- le formulaire du cahier des charges et spécifications techniques rempli suivant le modèle en annexe B ;
- c- le formulaire de devis (utiliser le modèle de l'annexe C) ;
- d- Les détails techniques et commerciaux (Accord de service) sur les équipements et le service qui sera fourni, conformément aux exigences du présent DAO ;
- e- Le chronogramme d'installation des équipements ;
- f- La liste d'au moins cinq (5) clients de référence avec noms et coordonnées des personnes de contact ;
- g- Une offre technique comportant : la note méthodologique ou un protocole d'étude et le chronogramme de mise en œuvre ;
- h- Une offre financière exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et détaillée en adéquation avec l'offre technique ;
- i- Une Copie des documents administratifs : RCCM et NIF (valide au 30 septembre 2021 au moins).

8- Coût du devis

Les fournisseurs/vendeurs assument tous les coûts associés à la préparation et à la soumission du devis, et CRS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la demande de devis.

9- Date limite et conditions de soumission du devis

Tous les offres devront être envoyés physiquement au plus tard :

Date : Le 14 janvier 2022

Heure : 10h00 GMT

Votre devis sous enveloppe cachetée devra être déposé au bureau de CRS à l'adresse de :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporé Cité/ Commune de Ratoma, parcelle 15-16, Lot 5, BP 128 Conakry, Tél : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

Destinataire : Madame la Représentante Résidente de CRS Guinée

Objet : Fourniture d'internet et d'hébergement du serveur national de la campagne MILDA 2022

Réf : Demande de devis RFQ_103028

Le devis aura une **durée de validité de 90 jours** après la date de clôture prescrite par CRS. Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant.

CRS se réserve le droit d'attribuer le contrat pour l'ensemble du devis ou partiellement. Le fournisseur s'engage à honorer le bon de commande sous la forme prévue au moment de l'attribution, selon les modalités et les conditions énoncées dans la présente, et pour le montant convenu.

10- Modifications à la demande de devis

Au plus tard 3 jours avant la date limite de soumission des devis, CRS peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement d'un fournisseur ou vendeur potentiel, modifier la demande de devis. Afin d'accorder aux éventuels fournisseurs/vendeurs un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications lors de la préparation de leurs devis, CRS pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d'envoi des devis. Toute modification sera publiée de la même manière que la présente demande de devis.

11- Méthode et critères d'évaluation

Les devis doivent être évalués afin de déterminer l'offre de moindre coût qui soit techniquement la plus acceptable.

La méthode d'évaluation est la suivante :

- a- **Évaluation préliminaire des devis.** Au cours de cette évaluation, les points suivants seront considérés :
 - i. Le soumissionnaire sera admis à concourir conformément aux instructions fournies en vertu de la section 13 : Éligibilité ;
 - ii. Des formulaires obligatoires sont fournis, sans modifications apportées à la rédaction (la rédaction doit être compatible avec le format prescrit). Toutes les parties clés du devis seront datées, signées et tamponnées par le représentant autorisé du soumissionnaire.
- b- **Conformité technique des devis.** L'évaluation de la conformité technique des offres sera faite sur les bases suivantes :
 - i. La conformité à toutes les exigences techniques établies dans le Cahier des charges et spécifications techniques figurant en annexe B.
- c- **Évaluation financière :** les offres jugées techniquement conformes seront évaluées sur la base de l'offre financière la plus intéressante. Le délai de livraison sera aussi pris en compte.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : s'il y a une divergence entre le prix à l'unité et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur ou vendeur n'accepte pas la correction d'erreurs, son devis sera rejeté. S'il existe un écart entre les montants en chiffres et en lettre, le montant en lettres prévaudra.

12- Éclaircissement des devis

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des devis, CRS pourra, à sa discrétion, demander au fournisseur ou vendeur des éclaircissements à propos de son devis. La demande d'éclaircissement et la réponse seront faites par écrit 2 jours au plus tard avant la date limite et aucun changement de prix ou changement important du devis ne sera demandé, offert ou permis.

13- Éligibilité

Les offrants ne doivent pas être associés, ou avoir été associés directement ou indirectement, à une entreprise ou l'une de ses filiales engagées par CRS pour prêter ses services dans la préparation de la conception, des spécifications et autres documents à utiliser pour l'achat des biens objets de cette demande de devis.

Les offrants ne pourront pas présenter une offre ni gagner la demande de devis si, au moment de la présentation du devis :

- a- Les offrants sont déjà suspendus par CRS ou par les Nations Unies, la Banque mondiale ou toute entité publique internationale ;
- b- Le nom des offrants est associé au terrorisme et apparaît sur la liste publiée par l'Union européenne, le gouvernement des États-Unis et le Conseil de sécurité de l'ONU, qui identifie les individus et les organisations considérés comme étant liés au terrorisme ;
- c- Les offrants refusent de se conformer au :
 - Code de conduite de protection des bénéficiaires d'assistance de toute exploitation et abus sexuels dans le cadre d'opérations de secours humanitaire ;
 - Des normes de conduite et de divulgation applicables (Violation des règles de confidentialité) ;
 - « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsuppliers_policy_fr.pdf)

14- Echantillon :

Non applicable

Par ailleurs, une des conditions pour établir des relations commerciales avec CRS est que le fournisseur, ses filiales, ses agents, ses intermédiaires et ses intervenants directs collaborent avec CRS ou son agent lors de l'évaluation, l'examen, la vérification, l'inspection, la validation de l'assurance, les activités antifraudes, les enquêtes ou toute autre action.

Le non-respect de cette entière collaboration lors des enquêtes sera considéré par CRS comme un motif suffisant pour répudier et résilier le contrat, et inclure le fournisseur dans la liste des fournisseurs radiés de CRS.

Comme décrit dans les conditions du contrat standard, dans le cadre de leurs activités, les soumissionnaires sont censés respecter les procédures et les normes suivantes :

- Le Code de conduite des fournisseurs ;
- Les normes de conduite et de divulgation (Violation des règles de confidentialité)

- « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsuppliers_policy_fr.pdf)

15- Droit de l'acheteur de modifier les conditions au moment de l'adjudication

CRS se réserve le droit, au moment de l'adjudication du contrat, d'augmenter ou de diminuer au maximum de 5 % la quantité des biens spécifiés dans la demande de devis sans aucune répercussion sur le prix unitaire ou les autres modalités.

16- Notification de l'adjudication :

Avant l'expiration de la période de validité des devis, CRS enverra le contrat au fournisseur ou vendeur retenu. Le contrat ne pourra être accepté que par le fournisseur ou vendeur, lequel en accusera réception et renverra une copie signée, ou qui livrera les marchandises dans les délais, conformément aux termes de ce contrat, tel qu'énoncé dans les présentes. L'acceptation de ce contrat concernera un contrat entre les parties, en vertu duquel les droits et obligations des parties seront régis exclusivement par les termes et dispositions de ce contrat.

17- Signature du contrat :

Dans les trois (3) jours après la réception du contrat/bon de commande, le fournisseur ou vendeur retenu le signera, le datera et le renverra à CRS.

18- Contestations émanant de fournisseurs

Notre procédure de contestation de fournisseurs permet d'accorder la possibilité aux personnes ou entreprises rejetées de faire appel de la non-attribution d'un contrat dans un processus d'acquisition concurrentiel. Ce recours devra être exercé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de l'avis d'attribution du contrat/bon de commande. Cette procédure n'est pas disponible aux offrants ou soumissionnaires qui n'auraient pas répondu, ou qui auraient répondu hors délais, ou lorsque toutes les propositions ou soumissions auront été rejetées. Si vous pensez que vous n'avez pas été traité équitablement, veuillez envoyer un e-mail de clarification à l'adresse de : **bids.guinee@crs.org**

19- Contexte et justification

Conformément aux directives de l'OMS, la Guinée à travers le Programme de Lutte contre le paludisme (PNLP) du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique et de ses partenaires techniques et financiers s'est engagée à mettre à l'échelle des interventions à efficacité prouvée pour avoir un impact significatif et durable sur la morbidité et la mortalité dues au paludisme. La Moustiquaire Imprégnée à Longue Durée d'Action (MILDA) en est une, et est considérée comme l'un des moyens le plus efficace et le moins chers. Ainsi pour obtenir la couverture universelle en MILDA, trois campagnes nationales ont été organisées en 2013, 2016 et 2019 par le PNLN avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Compte tenu de la durée de vie moyenne de la MILDA qui est estimée à 3 ans et de la couverture universelle, le PNLN organise une quatrième campagne de distribution de masse des MILDA en avril 2022.

Dans cette perspective, le PNL P a opté pour la digitalisation des phases de dénombrement et de distribution de cette campagne à l'échelle nationale. Cette digitalisation vise à améliorer la qualité des données, augmenter la visibilité sur les activités en temps réel, réduire le temps d'attente des bénéficiaires des MILDA dans les sites de distribution, améliorer la gestion des stocks de MILDA, réduire le nombre d'outils à reprographier et intégrer les besoins d'autres programmes de santé. Pour réussir cette nouvelle approche, le besoin d'une connexion internet haut débit et fiable et disponible s'impose comme une nécessité impérieuse.

C'est dans ce cadre que CRS lance la présente demande de service pour recruter un fournisseur d'accès internet.

20- Objectif général :

Il est de permettre à l'ensemble des utilisateurs d'accéder au serveur national de la campagne MILDA 2022 à tout moment à l'interne ainsi qu'à l'externe de la Guinée.

21- Objectifs spécifiques :

Il s'agit de fournir les livrables suivants :

- fourniture d'une liaison fibre optique d'une capacité de 5 Méga octets full duplex (5 Mbps up / 5 Mbps down) pour une durée de 3 mois ;
- Suivant les trois (03) premiers mois, assurer la fourniture d'une liaison fibre optique d'une capacité de 20 Méga octets full duplex (20 Mbps up / 20 Mbps down) pour une durée 6 mois ;
- fourniture de deux (02) adresses IP publiques pour les machines virtuelles ;
- assurance de la configuration du routeur fortigate 100 E ;
- assurance de la mise à disposition d'une interface permettant de suivre graphiquement le trafic sur le réseau et d'y inclure des règles de restriction.

22- Lieu de livraison des services :

La livraison des services se fera à la GUILAB.

23- Caractéristiques souhaitées / accord des services souhaites -SLA :

Le fournisseur devra assurer les services suivants :

- **Nature de transmission** : la nature de transmission doit être de Fibre Optique (FO).
- **Disponibilité** : Une liaison disponible au moins 98% du temps de fonctionnement
- **Fiabilité** : le débit doit rester constant tel que défini dans l'offre avec une latence inférieure à 300 ms et une gigue n'excédant pas 100 ms. Des outils de test seront installés à cet effet.
- **Temps d'intervention en cas d'incident** : la garantie de temps d'intervention (GTI) devra être inférieure à 2 heures et la garantie de temps de rétablissement (GTR) inférieure à 4 heures.
- **Mettre en place un système de supervision.**
- Assurer la **garantie** d'un an des équipements installés.
- **Sécurité** : le système de la gestion et de sécurité des Traffic doit être assuré par des moyens techniques IDS/IPS (systèmes de prévention et de détection d'intrusions).

Résultats attendus :

- Avoir une connexion internet de bande passante fiable, sécurisée, exploitable et disponible 24h/24 et 7j/7 pour faciliter l'aboutissement des objectifs de la campagne MILDA 2022 ;
- Avoir une bonne gestion de bande passante fiable et durable pour le Traffic sur l'Internet
- Avoir un outil de monitoring fiable sur le Traffic
- Avoir un moyen de sécurité de protection pour les ressources concernées

24- Durée du contrat :

Le contrat sera établi pour une durée totale de 9 mois renouvelable et elle est détaillée comme suit :

- trois (03) mois de connexion internet Haut Débit 24h/24h sur fibre optique une bande passante de 5Mbits full duplex (5 Mbps / 5 Mbps) ;
- six (06) mois de connexion internet Haut Débit 24h/24h sur fibre optique une bande passante de 20 Mbits full duplex (20 Mbps / Mbps).

25- Garantie :

La garantie écrite et signée, de neuf mois (9 mois) pour le support technique de l'ensemble des équipements et services fournis par le soumissionnaire dans son offre.

26- Evaluation des offres financières :

Les devis doivent être évalués afin de déterminer l'offre de meilleur valeur (qualité, offre financière et délai de livraison). L'évaluation de la meilleure offre est calculée sur 100 points selon les critères suivantes :

1. **l'offre financière à 70 points** – l'offre financière qui est la moins disante est notée à 70 pts. Les autres offres financières sont notées par la formule suivante :
 - $70 - ((MS - MMD) / MS) * 70$
 - MS est le montant non moins disant soumis par fournisseur
 - MMD est le montant moins disant soumis par fournisseur
2. **le délai de réalisation à 30 points** - le délais de réalisation qui est le plus court est noté à 30 pts. Les autres délais de réalisation sont notés par la formule suivante :
 - $30 - ((DP - DLP) / DP) * 30$
 - DP est le délai proposé par le fournisseur
 - DLP est le délai le plus court proposé

Le total des 2 notes sont listées par ordre décroissant d'importance. La proposition offrant le meilleur rapport qualité-offre financière d'un point de vue technique et délai de réalisation sera recommandée pour approbation.

Conakry, le 23 décembre 2021



Annexe A : Liste des prix et délai de réalisation

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

LE SOUSMISSIONNAIRE S'ENGAGE À FOURNIR TOUS LES BIENS/SERVICES STIPULÉS DANS CETTE OFFRE, ET SELON LES MODALITÉS DE CETTE OFFRE AUX PRIX INDIQUÉS SUR CE FORMULAIRE.

N°	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire DAP (hors TVA)	Prix Total DAP (hors TVA)	Observations
1	Frais récurrent mensuel de 5 Mbps full duplex	3				
2	Frais récurrent mensuel de 20 Mbps full duplex	6				
3	Frais d'acquisition de (02) adresses IP public	2				
4	Frais récurrent mensuel d'hébergement du serveur à la GUILAB	9				
5	Frais de configuration et main d'œuvre	1	Forfait			

Délai de réalisation

NO.	Description	Unité	Quantité
1	Durée totale de la réalisation	Jour	

Garantie : _____ mois (joindre une copie de la garantie)

Pays d'origine : _____

Nom et adresse exacts de la société :

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nom de la personne-ressource :

Courriel de la personne-ressource :

Signature autorisée :

Date :

Nom du signataire autorisé :

Fonctions du signataire :

Annexe B : Formulaire des exigences et spécifications techniques

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre :

Tous les produits répondant aux exigences minimales seront considérés.

Les offrants doivent remplir le tableau ci-dessous en répondant « OUI » ou « NON » ou en apportant une information spécifique requise sur les articles qui seront fournis. Des réponses telles que « voir spécifications ci-jointes » sont inacceptables. Votre offre pourra être considérée comme irrecevable si vous ne répondez pas à toutes les questions. Les offrants **NE SONT PAS** autorisés à modifier la colonne « Nos exigences minimales » du tableau de données comparatives ci-dessous. Ces changements pourraient disqualifier votre offre.

Numéro de l'article	Nos exigences minimales	Votre offre (remplir par OUI ou NON)	Observations
1	Frais récurrent mensuel de 5 Mbps full duplex		
2	Frais récurrent mensuel de 20 Mbps full duplex		
3	Frais d'acquisition de (02) adresses IP public		
4	Frais récurrent mensuel d'hébergement du serveur à la GUILAB		
5	Frais de configuration et main d'œuvre		

Les produits proposés sont authentiques et conformes aux spécifications et aux exigences mentionnées dans le tableau ci-dessus

Mettre un « X » devant votre réponse :

OUI

NON

Toute divergence doit être consignée ci-dessous :

Annexe C : Formulaire de soumission du devis

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en **français**, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* de la demande de devis N° **RFQ_103028**, énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis au prix ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

- A) Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS.
- B) Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres
- C) Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité
- D) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné, _____ (Nom du signataire autorisé) _____, certifie que je suis _____ (fonction) _____ de _____ (dénomination légale de la société) _____; qu'en signant cette demande de devis pour et au nom de (dénomination légale de la société) _____ je certifie que tous les renseignements contenus dans ce document sont exacts et véridiques et que la signature de cette offre relève de mes compétences.

(Signature)

(Nom)

(Fonctions)

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre entreprise pour ce devis

Nom : _____ Fonctions : _____

Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, pays) :

N° de tél. : _____

Courriel : _____

Offre valable jusqu'au : _____ (Date) Doit être au moins de 90 jours

Devise de l'offre : _____

Paiement à [Insérer le nombre de jours identique à celui de l'article 6] _____ jours accepté
(cocher d'une croix)

OUI

NON

Tous les devis doivent être reçus à l'adresse physique indiquée ci-dessous au plus tard le :

Date : Le 14 janvier 2022

Heure : 10h00 GMT

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporó Cité, Commune de Ratoma

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.

Tous les documents soumis ne seront pas retournés aux soumissionnaires.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE

No	Nom du document	Page	Inclus ? Oui/Non
1	Copie du RRCM		
2	Copie du NIF valide au 30 septembre 2021 au moins		
3	Annexe A - liste des prix et délai de réalisation		
4	Annexe B - Formulaire des exigences et spécifications techniques		
5	Annexe C : Formulaire de soumission du devis		
6	Offre technique comportant : la note méthodologique ou un protocole d'étude et le chronogramme de mise en œuvre		
7	Chronogramme détaillé d'installation des équipements		
8	La liste d'au moins cinq (5) clients de référence avec noms et coordonnées des personnes de contact		
9	Une offre financière exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et détaillée en adéquation avec l'offre technique		